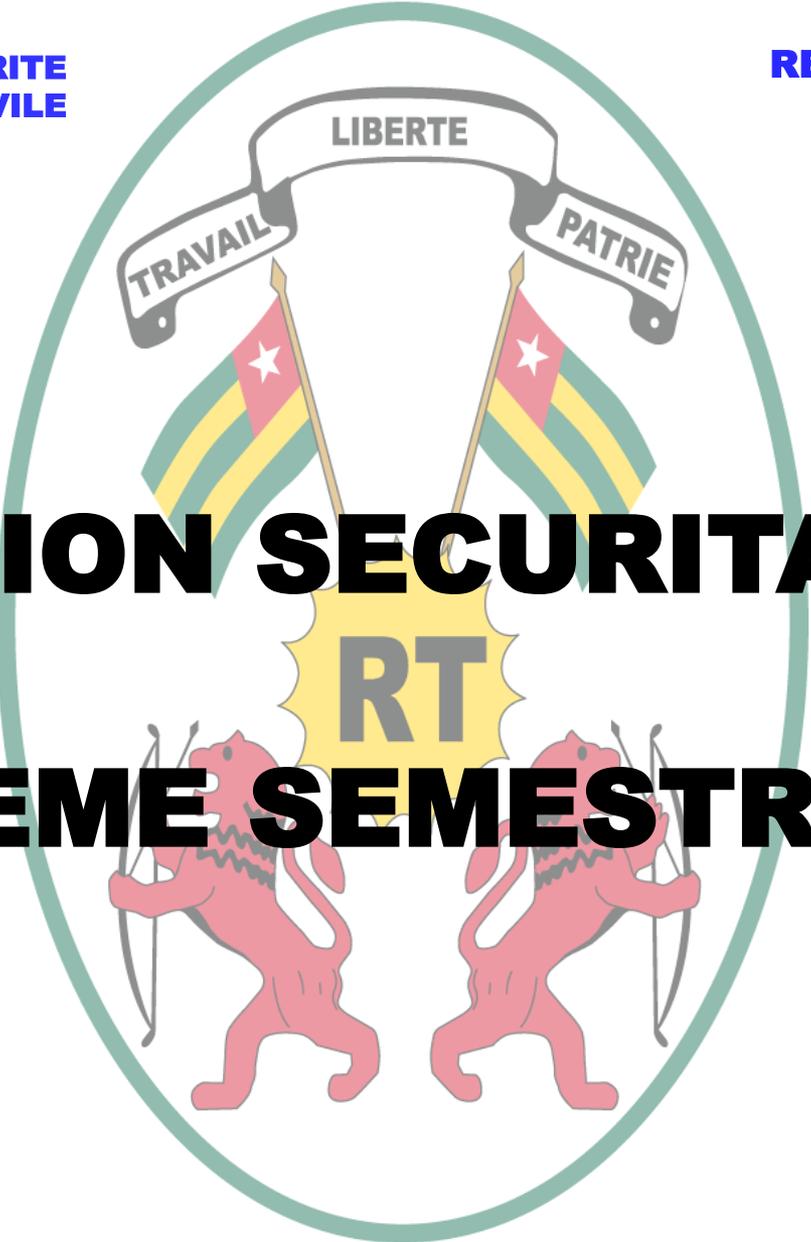


**MINISTRE DE LA SECURITE
ET DE LA PROTECTION CIVILE**

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail Liberté Patrie



**SITUATION SECURITAIRE DU
RT
DEUXIEME SEMESTRE 2020.**

SOMMAIRE

1.  **SITUATION DE LA CRIMINALITE**
2.  **SAISIE DE CARBURANT ILLICITE**
3.  **SITUATION SUR LA SECURITE ROUTIERE**
4. **DIVERS**

1. SITUATION DE LA CRIMINALITE

a - Principaux faits criminels





BRAQUAGES

26 FAITS CONSTATÉS

08 avec armes de guerre, 06 avec fusils de chasse de fabrication artisanale, 08 avec armes blanches et autres



23 braquages

03 tentatives de braquage

01 mort, 08 blessés, plus d'une somme de 107 207 700 F CFA et 09 motos emportées par les braqueurs ...

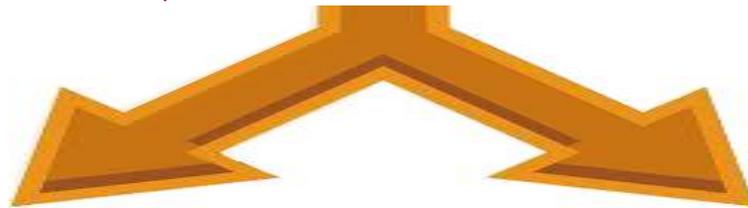
Préfectures touchées	Nombre de cas
Golfe	15
Kpendjal-Ouest	2
Yoto, Tône et Zio	2
Tchamba, Haho et Bassar	1



VOLS À MAIN ARMÉE

25 FAITS CONSTATÉS

04 avec armes de guerre, 10 avec fusils de chasse de fabrication artisanale, 05 avec armes blanches et autres



23 vols à main armée

02 tentatives de vols à main armée

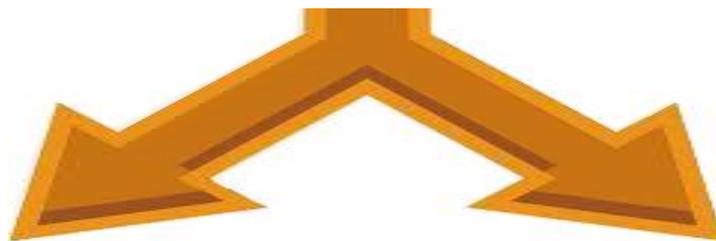
74 652 250 F CFA, 172 €, 700 \$, 01 coffre-fort et 02 smartphones emportés par les malfrats

Préfectures touchées	Nombre de cas
Golfe	10
Kpendjal	3
Agoè-Nyivé, Anié, Bassar et Lacs	2
Tône, Mô, Moyen-Mono et Zio	1



ASSASSINATS/MEURTRES/LYNCHAGES

54 FAITS CONSTATÉS



53 d'assassinats/meurtres/lynchages

01 tentative de meurtre

Préfectures touchées	Nombre de cas
Golfe	10
Agoè-Nyivé	8
Zio	6
Tchamba et Lacs	3
Kpendjal-Ouest, Ogou, Tandjouaré, Blitta, Doufelgou, Kéran et Haho	2
Bas-Mono, Vo, Kpendjal, Cinkassé, Kpélé, Tchaoudjo, Sotouboua, Dankpen, Yoto et Bassar	1



ENLÈVEMENTS

17 FAITS CONSTATÉS



14 enlèvements

03 tentatives d'enlèvement

Préfectures touchées	Nombre de cas
Tchamba, Blitta et Zio	3
Akébou, Bassar et Tchaoudjo	2
Kpélé et Mô	1



CAMBRIOLAGES

17 FAITS CONSTATÉS



15 cambriolages

02 tentative de cambriolage

Plus d'une somme de 3 964 000 F CFA et des coupures en Euro dont la valeur est ignorée, 01 moto et 10 ordinateurs portables et des smartphones emportés par les cambrioleurs

Préfectures touchées	Nombre de cas
Golfe	5
Agou, Agoè-Nyivé, Haho, Lacs et Vo	2
Kloto et Zio	1

COMPARAISON

	2 ^e semestre 2019	2 ^e semestre 2020	Différence
Braquage	25	26	+1
Vol à main armée	22	25	+3
Meurtre / Lynchage	37	54	+17
Enlèvement	08	17	+9
Cambriolage	37	17	-20

COMPARAISON

	1 ^{er} semestre 2020	2 ^e semestre 2020	Différence
Braquage	33	26	-7
Vol à main armée	21	25	+4
Meurtre / Lynchage	65	54	-11
Enlèvement	07	17	+10
Cambriolage	16	17	+1

Commentaires :

Ces braquages sont souvent le fait d'individus sur motos non immatriculées qui filent et interceptent leurs victimes ou de coupeurs de route vraisemblablement des peuhls qui érigent des barricades en pleine chaussée pour forcer leurs victimes à s'arrêter et, au moyen de leurs armes (armes à feu ou armes blanches), les dépouillent de leurs biens (argent, smartphones, bijoux etc.).

Les meurtres et lynchages sont les victimes d'homicide volontaire ou involontaire et les présumés voleurs qui sont pris en flagrant délit par les populations et lynchés à mort avant l'intervention des forces de l'ordre.

Les enlèvements suivis de demande de rançons ont lieu en milieu peuhl. Les victimes sont généralement des éleveurs peuhl ou membres de leurs familles.

Neutralisation /démantèlement de réseaux criminels

Neutralisation de réseaux criminels :

- Neutralisation d'un braqueur sur la route secondaire Glitto-Azounaha tronçon Glitto-Kogocopé (P/Anié) : Le 23 août 2020 aux environs de 00 heure 15 minutes par une patrouille de la brigade territoriale de Glitto.

Démantèlement de réseaux criminels

- **Démantèlement d'un réseau de :**
 - **09 cambrioleurs** dans la période du 04 au 13 août 2020.
 - **05 voleurs de motos** le 25 août 2020.
 - **03 braqueurs (02 étrangers et 01 togolais)** par la police nationale le 20 septembre 2020 avec le précieux concours de la population à Baguida dont la perquisition a permis de trouver deux fusils, AK47, 01 fusil à pompe, 02 pistolets automatiques, 35 chargeurs de AK47, 713 munitions de 7,62 mm, 66 munitions de 12 mm, 02 voitures,.
 - **09 individus spécialisés dans les braquages des individus après des opérations bancaires** par la police nationale les 21 et 23 novembre 2020.
 - **05 individus de nationalité nigériane spécialisés dans la cybercriminalité** dans la nuit du 13 au 14 décembre 2020.
 - **04 individus** spécialisés dans le vol de motos le 22 décembre 2020.
- **Beaucoup d'autres réseaux des malfrats non moins importants ont été démantelés par les services de police et de gendarmerie.**

b. Saisies de drogues et autres produits illicites

* Saisies de drogues



CANNABIS

2 688,088 KG

**COCAÏNE
+
HEROÏNE**



0,00871 Kg

EPHEDRINE



33,30 KG



PSYCHOTROPES
(3,97 Kg de Tramadol
et
1,94 Kg de flunitrazéпам)

5,91 KG

* Autres produits illicites

MEDICAMENTS ILLICITES



6 137,39 KG

TABAC ILLICITE



7,5 KG

CIGARETTES ILLICITES



57 KG

ESPECES DE FAUNE MENACEES

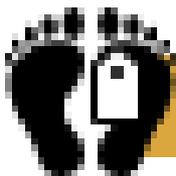
61,80 Kg d'ivoire

**44,50 Kg de divers spécimens
d'espèces faunique**

et

10,10 Kg de défenses d'éléphant

c. Autres faits

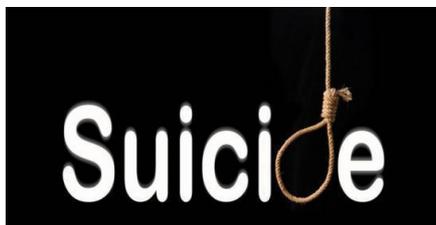


DECOUVERTES DE CADAVRES

NOMBRE DE FAITS CONSTATÉS : 114

REGIONS Maritime Plateaux Centrale Kara Savanes

TOTAL	77	14	08	04	11
--------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------



NOMBRE DE FAITS CONSTATÉS : 38

REGIONS	NOMBRE DE FAITS CONSTATÉS	SUICIDE PAR :		
		PENDAISON	ABSORPTION DE PRODUITS NUISIBLES À LA SANTÉ	NOYADE
Maritime	20	13	01	06
Plateaux	04	04	0	0
Centrale	01	01	0	0
Kara	06	05	01	0
Savanes	07	06	01	0
TOTAL	38	29	03	06

SEXE DES VICTIMES :  32 (84,21%) et  06 (15,79%)



MORTS PAR NOYADE

NOMBRE DE VICTIMES : 57

VICTIMES NOYÉES DANS :

REGIONS	VICTIMES NOYÉES DANS :			
	UN COURS OU UNE RETENUE D'EAU	UN PUIT	UNE FOSSE ET AUTRES	OCEAN
Maritime	10	02	01	05
Plateaux	07	00	00	00
Centrale	03	02	00	00
Kara	09	02	01	00
Savanes	10	05	00	00
TOTAL	39	11	02	05

2. SAISIE DE CARBURANT ILLICITE

Opération « Entonnoir »



RECAPITULATIF DES SAISIES AU 2^E SEMESTRE 2020

11 750 litres de carburant

01 voitures ;

03 motos ;

01 personnes.

3. SITUATION SUR LA SECURITE ROUTIERE

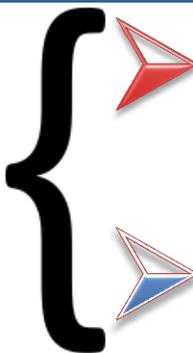
a. Aperçu général au 2^e semestre

Situation au 2^e semestre 2020 :

4 503
accidents

335 morts

5 780 blessés



Moyennes mensuelles :

751
accidents

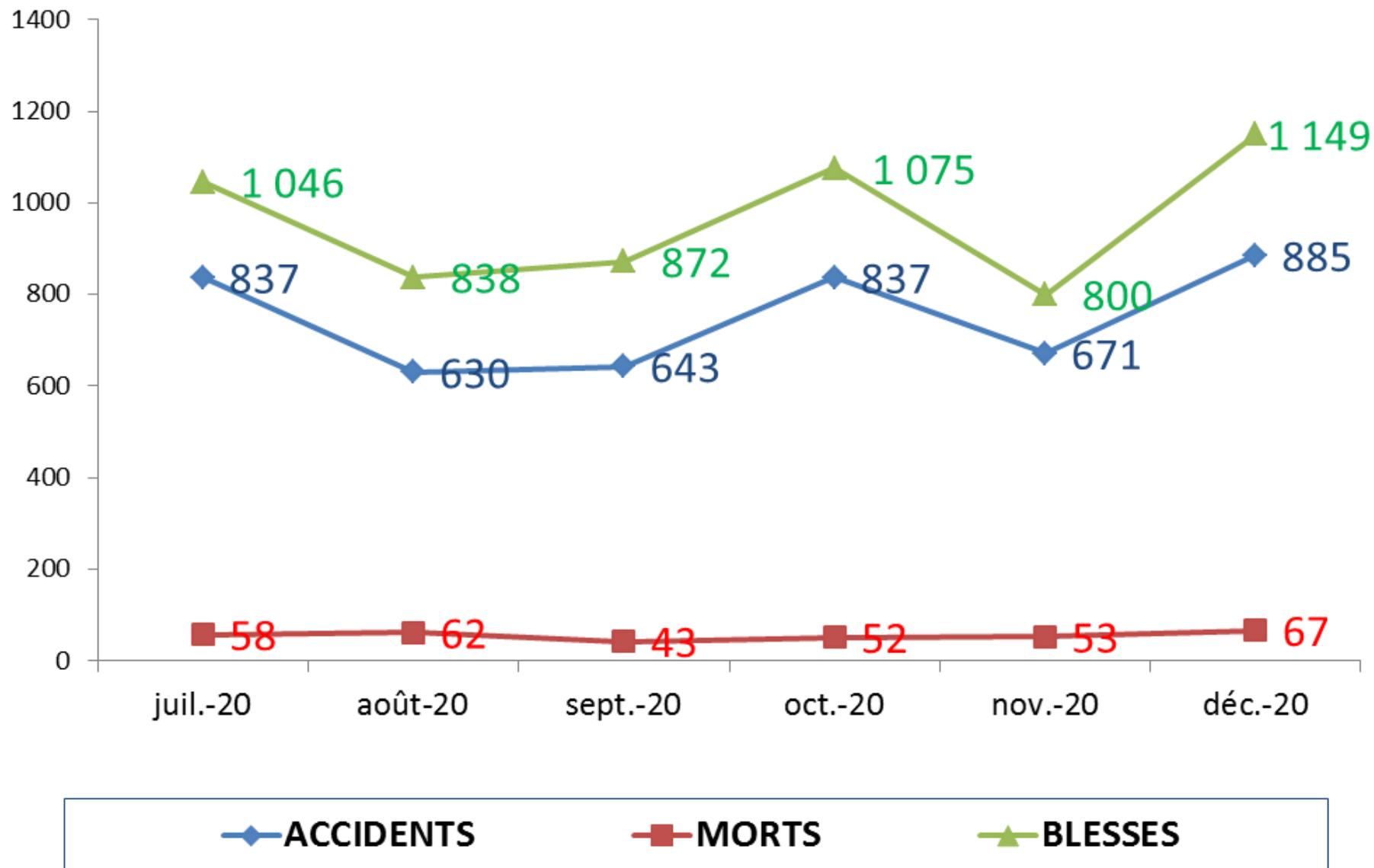
56
morts

963
blessés

Taux de mortalité routière au 2^e semestre 2020:

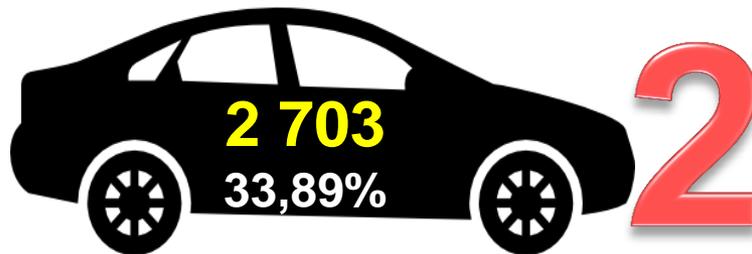
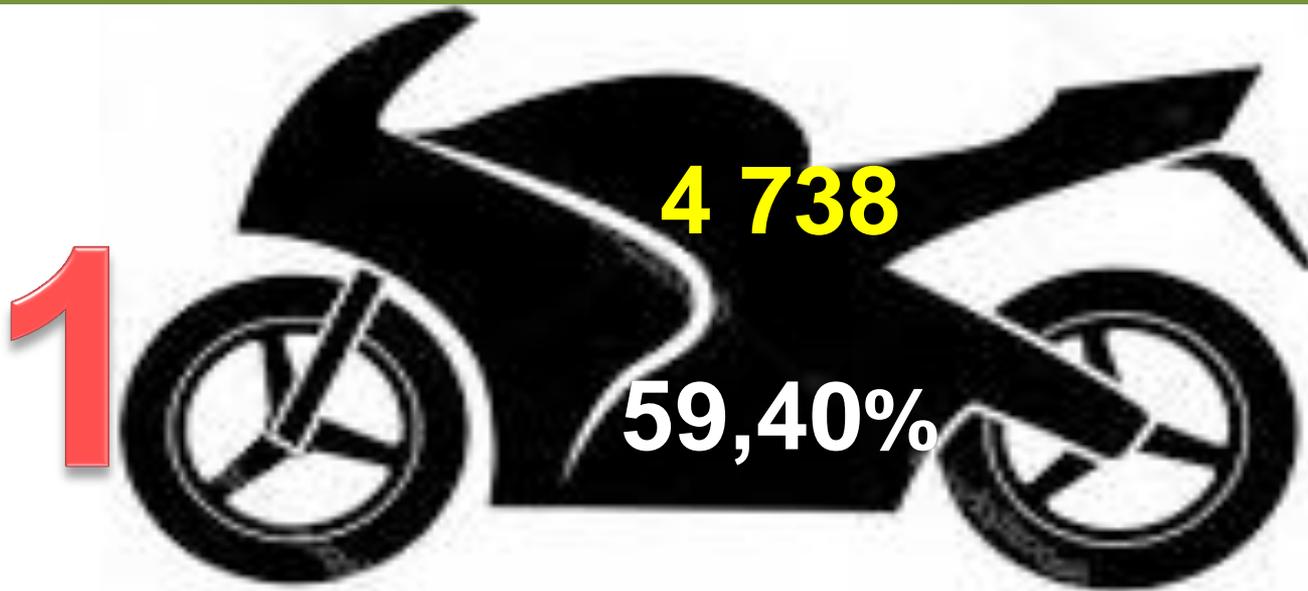
4,50 ‰

b. Courbes illustrant l'évolution de l'insécurité routière



c. Situation par catégorie d'usagers de la route impliqués

* Situation par catégories d'engins impliqués
(7 976 engins)



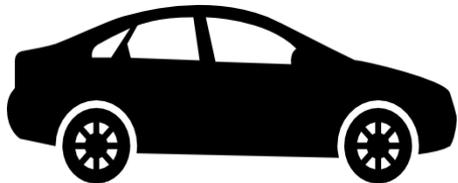
* Situation de morts par usagers de la route



235 morts **70,15 %**



53 morts **15,82 %**



28 morts **8,36 %**

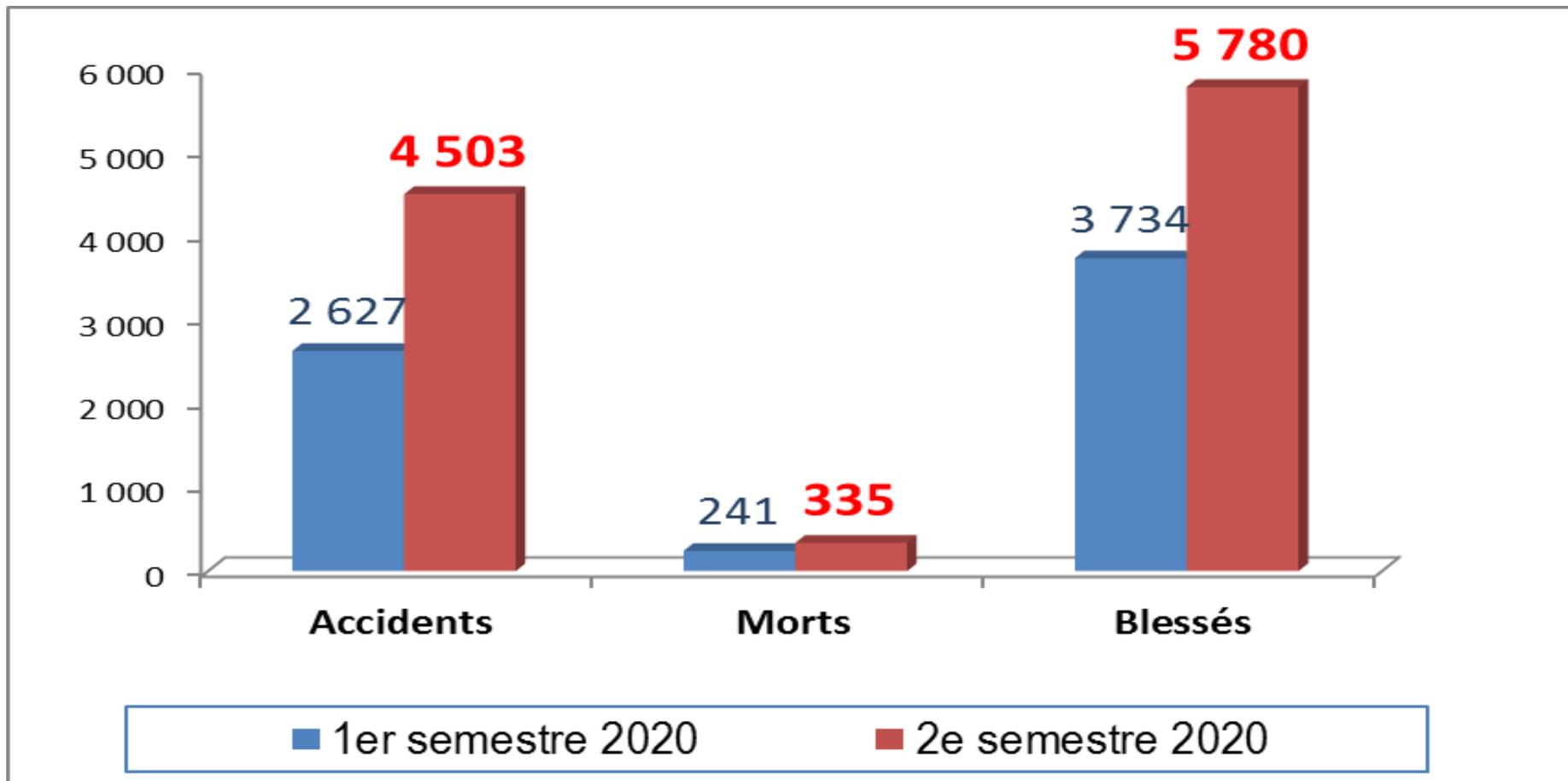


19 morts **5,67 %**

335 morts

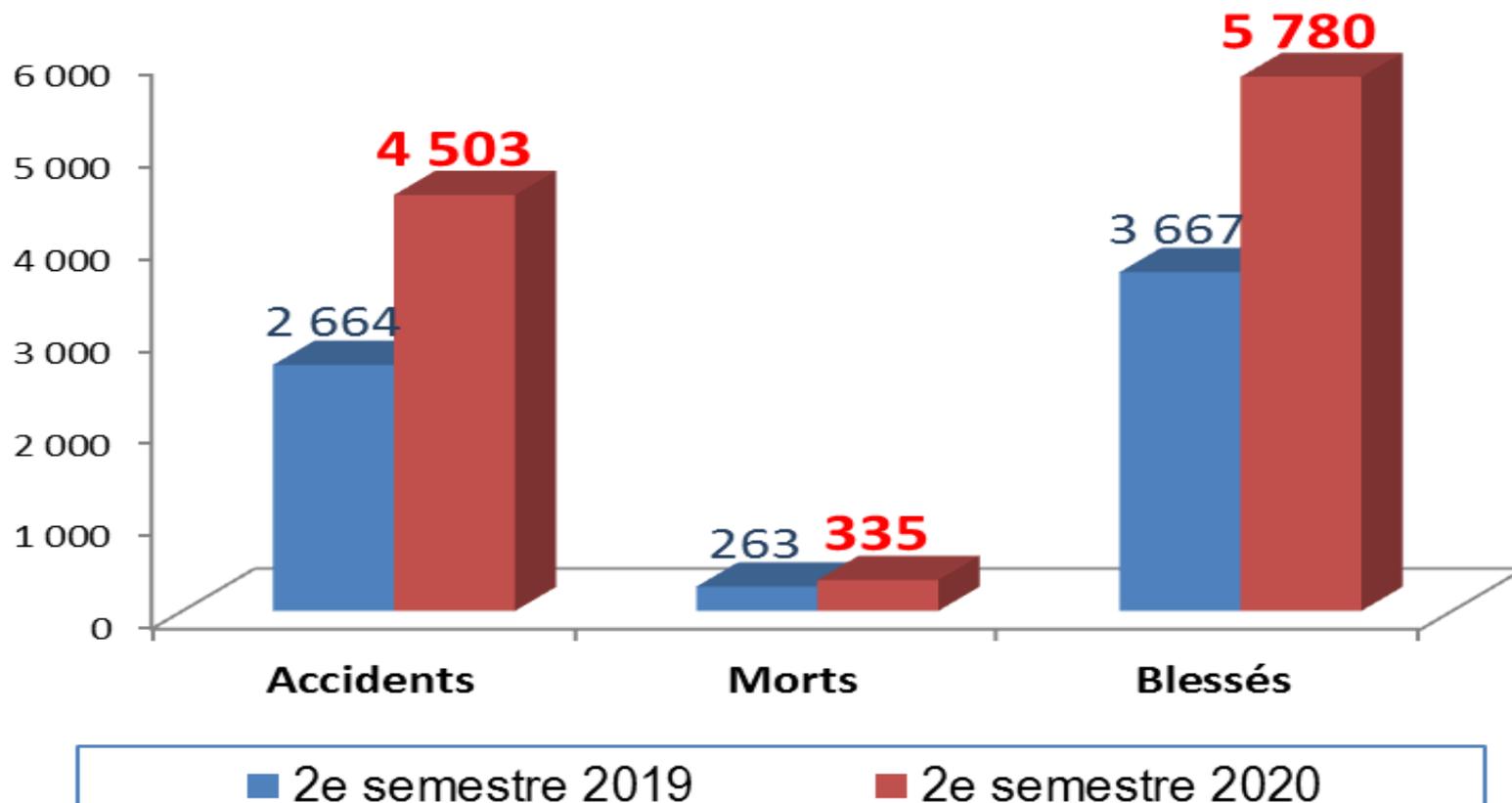
d. Comparaison 1^{er} semestre 2020 et 2^e semestre 2020

GRAPHIQUES COMPARATIFS DES DEUX SEMESTRES 2020



	1 ^{er} semestre 2020	2 ^e semestre 2020	Différence
Accidents	2 627	4 503	+ 1 876
Morts	241	335	+ 94
Blessés	3 734	5 780	+ 2 046

GRAPHIQUES COMPARATIFS DES DEUX DERNIERS SEMESTRES : 2019 - 2020



	2 ^e semestre 2019	2 ^e semestre 2020	Différence
Accidents	2 664	4 503	+ 1 839
Morts	263	335	+ 72
Blessés	3 667	5 780	+ 2 113

e. Les comportements à risque

- **L'excès de vitesse**
- **La conduite en état d'ébriété ou sous l'influence de substances psychotropes**
- **Le non respect ou l'absence de dispositions de sécurité (casques, ceinture de sécurité, siège-auto pour enfants...)**
- **La distraction au volant en raison de l'usage du téléphone portable**
- **Le non respect du code de la route**

f. Principales causes relevées

PRINCIPALES CAUSES DES ACCIDENTS AU 2^e SEMESTRE 2020

- 324**  **EXCES DE VITESSE**
- 295**  **DEFAUT DE MAITRISE**
- 267**  **DEPASSEMENT DEFECTUEUX**
- 103**  **NON RESPECT DES FEUX TRICOLORES**
- 89**  **TELEPHONE AU VOLANT**
- 74**  **REFUS DE PRIORITE**
- 62**  **STATIONNEMENT SANS SIGNALISATION**
- etc**



g. Palmarès de la mortalité sur nos routes

SUR LES ROUTES NATIONALES :

N° 1
LOME – CINKASSE

89 morts dont 05 sur le grand contournement de Bafilo

N° 5
LOME – KPALIME –
ATAKPAME

18 morts

N° 4
TSEVIE – TABLIGBO –
ANEHO

07 morts

N° 2
LOME – ANEHO

05 morts

A LOME ET SES ENVIRONS :

GRAND CONTOURNEMENT

26 morts

BOULEVARD DU 30 AOÛT

02 morts

**CARREFOUR LIMOUSINE À
AVÉDJI**

01 mort

INES

NO D'AC	RE ENTS	NO BRE DE M	BRE ORTS
------------	------------	-------------------	-------------



h. Quelques images d'accidents de la circulation



ATTENTION CERTAINES IMAGES PEUVENT CHOQUER

1



2



3



AI CAMON 11 Pro
24M AI Clear Selfie

4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



14



SHOT ON S15
itel DUAL CAMERA

15



16



4. DIVERS

SITUATION DES SANCTIONS INFLIGEES AUX PERSONNELS DES FORCES DE SECURITE INDELICATS

Au total 225 personnels des forces de sécurité dont 88 policiers et 137 gendarmes ont fait l'objet des sanctions.

MIS EN CAUSE	MOTIFS / TAUX DE PUNITION
01 MOIS D'ARRET DE RIGUEUR	
216 Agents dont 79 Policiers et 137 Gendarmes	Indiscipline; inconscience professionnelle et négligence Abandon de poste Vol Racket Cupidité et indécatesse

EXCLUSION TEMPORAIRE POUR 06 MOIS APRES 02 MOIS D'ARRET DE RIGUEUR

(Implications dans les trafics de tout genre, usage excessif de la force, violences volontaires, bavures)

4 Policiers	Exclusions pour 6 mois	1^{er} cas : Il s'agit d'un policier en service au sein de l'opération Koundjoaré, a été coauteur de violences corporelles infligées à deux (02) suspects dont un a trouvé la mort.
		2^e cas : Il s'agit d'un policier en complicité avec ses camarades pour la plupart des reformés, qui fait des descentes dans des maisons de revendeurs des produits prohibés pour leur extorquer des fonds ou saisir illégalement leurs produits prétextant être des policiers en mission commandée.
		3^e cas : Ce troisième policier a fait usage excessif de la force en tirant 05 cartouches de revolver atteignant mortellement un individu qui tentait de s'échapper lors de sa conduite au commissariat.
		4^e cas : Le dernier policier exclus pour six mois, a violemment frappé à l'aide d'une cordelette un conducteur de tricycle conduit au poste le blessant grièvement à la tête. La victime qui est tombée évanouie, a été évacuée au CHU SO pour les soins intensifs. Cette situation a créé un soulèvement populaire dans la ville d'Atakpamé bloquant la circulation sur la nationale N°1 pendant plusieurs heures.

RADIATIONS

(Bavure ayant entraîné mort d'homme, trafics de tout genre, usage excessif de la force, escroquerie, violences volontaires)

5
Policiers

Radiations

1^{er} cas : il s'agit d'un policier qui étant de service, a abandonné son poste et s'est retrouvé au volant de la voiture d'un usager qu'il a interpellé pour violation du couvre-feu. Interpellé par les agents de la force anti-pandémie, il a tenté de faire passer sa victime pour son frère avant d'être démasqué. Il est mis à la disposition de la justice.

2^e cas : il s'agit d'un policier, qui, pour défendre 2 militaires qui se bagarraient avec un civil, a fait usage de son arme sans sommation atteignant mortellement le civil. Il est mis à la disposition de la justice.

3^e cas : il s'agit d'un policier, qui a, au cours de sa mission de distribution de la soupe dans les carrefours monnayé cette soupe à un stagiaire contre la somme de mille francs (1.000F). Il est mis à la disposition de la justice.

Suite 4^e et 5^e cas

<p style="text-align: center;">5</p> <p>Policiers</p>	<p>Radiations</p>	<p>4^e cas : il s'agit d'un policier qui a été interpellé nuitamment dans l'enceinte de l'Ecole Supérieure des Affaires à Agoè par les agents de sécurité de la dite école, en possession d'une somme de un million huit cent mille (1.800.0000 FCFA) en faux billets. Il s'apprêtait à s'introduire au secrétariat après avoir volé le portable d'un agent de sécurité. La perquisition à son domicile a permis de retrouver plusieurs autres objets issus de ses forfaits antérieurs ainsi qu'une somme d'un million quarante mille (1.040.000 FCFA) en faux billets qu'il aurait obtenue en transigeant avec un faussaire. Il est mis à la disposition de la justice.</p>
		<p>5^e cas : en dépit de son statut de policier, l'intéressé procède avec ses camarades civils à des braquages sur les citoyens et à des vols de motos sous couvert d'un service de patrouille. Il est mis à la disposition de la justice.</p>

**MERCI POUR VOTRE AIMABLE
ATTENTION**